



REGLEMENT DE LA RINGER D'HIVER 2026

Les participants à la **RINGER D'HIVER 2026** sont tous les adhérents à l'Association sportive Golf Champ de Bataille (ASCB), titulaire d'une licence de golf et à jour de leurs cotisations.

MESSIEURS : DEPART BOULES JAUNES

DAMES : DEPART BOULES ROUGES

Pour cette période de l'année, il n'y aura pas de série.

Le principe consiste à améliorer son score au fur et à mesure des cartes rendues. Le meilleur score en stroke-play de chaque trou est retenu, **ainsi la carte finale sera composée des meilleurs scores que vous aurez réalisé au fil des parties.**

UN NOMBRE LIMITE DE PARTIES : 10.

Vous réservez vous-même votre départ. ***Droit de jeu : 2 euros à régler à l'accueil du golf,*** au départ :

- Au départ, vous devrez indiquer votre nom, votre index, le nom de votre marqueur et la date du parcours.
- Au retour, vous déposez votre carte à l'accueil.

Les cartes seront collectées régulièrement et un tableau des résultats sera affiché au Club House.

ON PLACE LA BALLE SUR LE FAIRWAY.

DATE DE DEBUT : à partir du 1^{er} novembre 2026

DATE DE FIN : fin février 2027.

La totalité des droits de jeu sera utilisée pour la dotation en bons d'achat, récompensant les joueurs et les joueuses. Nous vous informerons de la date de remise des prix.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons BON GOLF.

Golfiquement,
Claire LAPOIRIE

Date du règlement : 3 OCTOBRE 2026